



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **5 octobre 2015** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Geneviève Dallaire
Siège #2 - Pascal Lessard
Siège #3 - Jean-Marie Dionne
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #6 - François Morin

Sont absents à cette séance :

Siège #5 - Louison Busque

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Mme Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité de déclarer la séance ouverte.

Adoptée unanimement

2015-10-124

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 8 septembre 2015**
- 4 - VOIRIE**

- 4.1 - Rapport de l'employé de voirie
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
 - 6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale
 - 6.2 - Adoption du budget de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
 - 7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable
- 8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
 - 8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant
- 9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 9.1 - Plan de développement de la municipalité
 - 9.1.1 - Infrastructure municipale
 - 9.2 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
- 10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 10.2 - Acceptation des dépenses
 - 10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois
- 11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 11.1 - Plan des mesures d'urgence
- 12 - LÉGISLATION
 - 12.1 - Règlement
 - 12.1.1 - Avis de motion - Règlement harmonisé 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la municipalité
 - 12.1.2 - Avis de motion -- Règlement harmonisé 588-2015 concernant la circulation et le stationnement dans la municipalité
 - 12.1.3 - Entente concernant la politique de gestion des cours d'eau
- 13 - SUJETS SANS RÉOLUTION
- 14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - VARIA
 - 15.1 - Renouvellement de l'offre de service Cain Lamarre Casgrain pour la représentation de la municipalité à la cour municipale pour l'année 2016
 - 15.2 - Adoption des prévisions budgétaires 2015 de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2015-10-125

3.1 - Séance ordinaire du 8 septembre 2015

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur François Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

4 - VOIRIE

4.1 - Rapport de l'employé de voirie

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

2015-10-126

6.2 - Adoption du budget de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud a transmis son budget 2016 et que le montant de la quote-part pour Saint-Philibert est de \$ 17 683;

ATTENDU QUE la municipalité doit adopter ce budget par résolution;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur François Morin, appuyé par monsieur Jean-Marie Dionne et accepté à l'unanimité d'approuver l'adoption du budget de la Régie Intermunicipale.

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable

8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

2015-10-127

8.1 - Ressource en loisir

ATTENDU QU'une rencontre de suivi aura lieu pour l'entente en loisir;

ATTENDU QUE dans la dernière entente il est entendu que notre ressource en loisir travaille pour 1.5 jours pour la municipalité de Saint-Philibert;

ATTENDU QUE suite à une discussion avec Dominic Veilleux la charge de travail est réalisable en une journée pour la municipalité de Saint-Philibert;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité d'effectuer une demande auprès du comté responsable de notre ressource en loisir afin que le temps consacré à Saint-Philibert soit d'une journée.

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - Plan de développement de la municipalité

9.1.1 - Infrastructure municipale

9.2 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2015-10-128

10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

Le directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Adoptée unanimement

2015-10-129 10.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité;

•QUE les dépenses du mois d'octobre 2015, au montant total de 37 979.22 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

•Comptes à payer	33 399.72 \$
•Salaires nets versés	4240.66 \$
•Remises d'employeur	338.84 \$
•Total	37 979.22 \$

Administration : chèque no.C1500190 à 0C1500207 & V0000249 à V0000254 & L1500021 à L1500022
Salaires : chèque no. D1500100 à D1500110

Adoptée unanimement

2015-10-130 10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et accepté à l'unanimité que les comptes soient payés.

Adoptée unanimement

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 - Plan des mesures d'urgence

12 - LÉGISLATION

12.1 - Règlement

2015-10-131

12.1.1 - Avis de motion - Règlement harmonisé 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la municipalité

AVIS DE MOTION est donné par madame Marie-Jeanne Ouellet afin qu'à la prochaine réunion régulière du conseil municipal soit adopté le *Règlement No 587-2015* concernant la paix et le bon ordre dans la municipalité

2015-10-132

12.1.2 - Avis de motion -- Règlement harmonisé 588-2015 concernant la circulation et le stationnement dans la municipalité

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Marie Dionne afin qu'à la prochaine réunion régulière du conseil municipal soit adopté le *Règlement No 588-2015* concernant la circulation et le stationnement dans la municipalité

2015-10-133

12.1.3 - Entente concernant la politique de gestion des cours d'eau

Reporté

13 - SUJETS SANS RÉOLUTION

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - VARIA

2015-10-134

15.1 - Renouvellement de l'offre de service Cain Lamarre Casgrain pour la représentation de la municipalité à la cour municipale pour l'année 2016

ATTENDU l'offre de renouvellement de service reçue de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Philibert doit engager un procureur pour la représenter à la cour municipale;

ATTENDU QUE le bureau d'avocats Cain Lamarre Casgrain Wells a fait une offre de service 17 septembre dernier au coût de \$80.00 par dossier non contesté et ce, seulement dans l'éventualité où l'obtention de ce plaidoyer aura nécessité une intervention active des procureurs à l'égard de l'accusé ou de ses procureurs;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité d'accepter l'offre de service du 17 septembre 2015 de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells.

Une copie de cette résolution sera envoyée à madame Michèle Chabot, greffière de la Cour municipale commune de Ville Saint-Georges.

2015-10-135

15.2 - Envoi d'une lettre concernant le ponceau hors norme

ATTENDU QU'il y a eu un débordement de fossé au printemps dernier dans le rang Langevin au niveau du lot 3 123 816;

ATTENDU QUE le ponceau de cette résidence n'est pas conforme aux normes (il est trop petit);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Geneviève Dallaire et accepté à l'unanimité d'envoyer une lettre au propriétaire afin de l'aviser que la municipalité défraie les coûts de la machinerie pour le fossé et qu'il serait préférable qu'il installe un nouveau ponceau en norme afin d'éviter d'autres désagréments comme le printemps dernier. Les travaux ont été effectués conformément à la demande de la municipalité avant l'envoi de la lettre.

2015-10-136

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

Jean-Guy Plante, maire

Chantale Gareau, dir. gén. & sec. trés.

Je, Jean-Guy Plante, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.